

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Vente de la carte d'accès à La Plaine Tonique : nouveaux horaires**

Depuis cette année, la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse propose à tous les habitants du territoire un accès gratuit à la plage de La Plaine Tonique sous réserve de posséder une carte. Une possibilité qui a déjà séduit de nombreuses personnes puisque 1 758 cartes (au 18 juillet 2018) ont été vendues en l'espace de deux mois et demi.

Alors que la saison bat son plein à La Plaine Tonique, le précieux sésame est toujours en vente à la cité administrative à Montrevel-en-Bresse. A compter du mercredi 25 juillet, les horaires d'ouverture du guichet sont modifiés. Le bureau d'accueil sera ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Fermeture exceptionnelle vendredi 27 juillet après-midi.

#### ***En pratique***

Fournir une photo d'identité et un justificatif de domicile (livret de famille ou carte d'identité pour les enfants).

L'accès à La Plaine Tonique est payant tous les jours de 9h à 19h jusqu'au 2 septembre. Gratuit pour les moins de 3 ans.

Avec la carte, l'entrée plage est gratuite. L'accès au centre aquatique reste payant, tout comme les activités nautiques.

#### **Renseignements**

Tél : 06 11 38 09 85 ou 04 74 32 50 01.

Contacts presse  
Service communication  
Séverine Fèvre  
Tél : 04 69 41 01 87.